**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**
56 000 habitants – 16 communes – Vaucluse (84)
**RECRUTE par voie STATUTAIRE**
**ou CONTRACTUELLE**

# INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME (H/F)

## CAT B ou C confirmé – Filière technique ou administrative

Temps complet

Le territoire communautaire compte 16 communes rassemblant 56.000 habitants, dans le sud Vaucluse. LMV Agglomération est dotée d'un service mutualisé de gestion des autorisations d'urbanisme, qui intervient pour 11 communes.

Dans un contexte d'évolution des problématiques environnementales et de gestion des risques naturels, le métier d'instructeur du droit des sols centralise de grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.
A l'ère numérique actuelle, la dématérialisation du droit des sols entrée en vigueur au 1er janvier 2022, fluidifie l'information et l'échange avec les administrés et les communes.

Vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique, qui travaille sur un territoire attractif, touristique et emblématique du Luberon ? Vous aimez travaillez dans une ambiance bienveillante, chaleureuse et vous souhaitez contribuer à un travail d'équipe ?
Nous proposons un poste dans un service pour lequel le partage de l'information et du savoir ne sont pas que des mots et où la formation est encouragée.

## MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du responsable de service et au sein d'une équipe de 9 agents, vous serez chargé.e.s de l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme. L'instruction sera sous format hybride (dématérialisée ou papier). Vos missions principales seront de :

- Instruire les permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc… transmis par les communes membres
- Assurer le lien avec les communes membres et les services consultés (CAUE, gestionnaires de réseaux, ABF….).
- Lancer les consultations et synthétiser les avis des services consultés
- Rédiger les courriers et décisions administratives en lien avec l'instruction des AU
- Renseigner, accompagner et orienter les communes, pétitionnaires et professionnels sur la réglementation, la faisabilité des projets et les démarches administratives
- Suivre l'évolution de la réglementation

## PROFIL

Expérience dans un poste similaire en instruction du droit des sols ou dans le domaine de l'urbanisme de 4 à 5 ans minimum exigée.
Idéalement vous avez une formation initiale (Licence ou Master) en urbanisme et aménagement ou environnement.
Connaissances règlementaires en matière de droit de l'urbanisme, d'environnement
Lecture des documents de planification urbaine et de plans architecturaux
Connaissance des logiciels métiers (Next'ads – X'Map)
Techniques rédactionnelles des actes administratifs
Qualités rédactionnelles et relationnelles
Organisé, rigoureux, autonome et discret
Sens du travail en équipe
Permis B

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Au choix :
36 heures hebdomadaires avec 5 jours de RTT ou 38 heures hebdomadaires avec 17 jours de RTT
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS selon le statut
Télétravail possible ( 1 jour par semaine).
Prévoyance de groupe
Participation employeur à la mutuelle
Confort de travail sur le plan matériel (double écran, PC portable, écran connecté tactile…)
Déploiement d'une politique santé au travail
Plan de formations pluriannuel avec une prise en charge des frais déplacement associés

Envoyer lettre de motivation + CV à :
**à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse**
**Si possible par mail : recrutement@c-lmv.fr**
**Ou par courrier 315 Avenue Saint Baldou - 84300 CAVAILLON**

**Contacts et renseignements :**
Madame Sandra DUBET, Directrice mutualisée service urbanisme (04 90 71 96 47)
Madame Justine DESFOUR, Responsable service conseil et instruction droit des sols (04 90 71 96 07)
Madame Vanessa MAREL, Responsable mutualisée du service développement des compétences et talents (04 90 71 98 71)